

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2024

GÉNÉRALISER LA CONNAISSANCE ET LA MAÎTRISE DES GESTES DE PREMIERS
SECOURS - (N° 2549)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS68

présenté par
Mme Descamps, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« les recommandations du ministère de la santé en matière de »

le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.